http://www.pcma-tennis.fr

Parc Jean de la Fontaine
1, Impasse Fleurus
94700 MAISONS-ALFORT
Tel : 01 48 99 16 42
pcma.tennis@gmail.com

Passing Club Maisons-Alfort

BULLETIN D'INSCRIPTION 2019/2020

ECOLE DE TENNIS

Joueur - Jour du cours	Heure du cours

Réinscription :
OUI – NON
Certificat médical à fournir, le cas échéant, au plus tard lors du premier cours.

TARIFS 2019/2020			
Formules Ecole de tennis (*) **Formation A1 obligatoire à partir de 15 ans**	Montant	Nombre	A régler
MINI TENNIS né(e) de 2013 à 2015 LOISIR : né(e) de 2007 à 2012 ADOLESCENT : né(e) avant 2007 Réduction à partir du 2ème enfant (p/enfant) ENTRAINEMENT PHYSIQUE 1h	275 € 290 € 325 € -15 € 55 €		
TOTAL A REGLER :			

Cadre réservé au Club : 57 94 0483

Règlement en espèces : OUI – NON :

Règlement par ……. chèque(s) :
- Début Juillet :
- Début Août :
- Début Septembre :
- Début Octobre :

Règlement par CHEQUES VACANCES : ……. € ou COUPONS SPORT : ……..€

(*) Licence FFT (20 €) et réservations comprises, 5 invitations offertes à chaque enfant (valeur 25 €).

M./Mme NOM : **PRENOM :** **N°** **Rue/Avenue :** **CP :** **Ville :**

Tél fixe : **Portable :** **Adresse@mail :**

INFO LICENCE FFT

NOM	Prénom	Date naissance
1-		
2-		
3-		
4-		

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement au secrétariat de l'association. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le PCMA s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données entré en application le 25 mai 2018. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au *Secrétaire du Comité Directeur*. **Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les dispositions prises en matière de confidentialité du club. J'autorise le PCMA à reproduire et représenter l'image de mon enfant dans le cadre de sa communication : affiche, site internet, flyer.** Nous acceptons le règlement intérieur du club et nous nous engageons à le respecter.

Fait à Maisons-Alfort, le **« Bon pour accord »** **Nom et signature d'un parent**